

Sélection d'article sur la politique suisse

processus

Covid-19 – PME, crédits-relais, start-up et faillites

Imprimer

Éditeur

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Contributions de

Zumofen, Guillaume

Citations préféré

Zumofen, Guillaume 2025. *Sélection d'article sur la politique suisse: Covid-19 – PME, crédits-relais, start-up et faillites, 2020*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne. www.anneepolitique.swiss, téléchargé le 24.05.2025.

Sommaire

Chronique générale	1
Economie	1
Politique économique	1
Situation et politique conjoncturelle	1

Abréviations

EFD	Eidgenössisches Finanzdepartement
EFK	Eidgenössische Finanzkontrolle
SNB	Schweizerische Nationalbank
FINMA	Eidgenössische Finanzmarktaufsicht
KMU	Kleine und mittlere Unternehmen
Swissmem	Verband der Schweizer Maschinen-, Elektro- und Metall-Industrie

DFF	Département fédéral des finances
CDF	Contrôle fédéral des finances
BNS	Banque nationale suisse
FINMA	Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers
PME	petites et moyennes entreprises
Swissmem	L'association de l'industrie suisse des machines, des équipements électriques et des métaux

Chronique générale

Economie

Politique économique

Situation et politique conjoncturelle

DÉBAT PUBLIC
DATE: 26.03.2020
GUILLAUME ZUMOFEN

Alors que les prévisions économiques s'assombrissaient dès janvier 2020, la crise du **Covid-19** a véritablement déferlé sur l'économie helvétique au mois de mars 2020. Les mesures de confinement imposées par le Conseil fédéral ont mis en **difficulté de nombreuses PME helvétiques** avec le tarissement des sources de revenu mais le maintien de nombreux coûts fixes. Si les charges salariales ont été majoritairement prises en charge par le chômage partiel, d'autres coûts fixes ou encore l'accumulation des factures ont plongé les PME dans la crise. Pour faire face à cette situation inédite, le Conseil fédéral, en collaboration avec la Banque nationale suisse (BNS), l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (Finma), la Délégation des finances des chambres fédérales et les banques, a mis en place des **crédit-relais cautionnés par la Confédération** et rapidement accessibles. Une enveloppe initiale de CHF 20 milliards avait été prévue. Néanmoins, la demande de crédit-relais a littéralement explosé, ce qui a forcé le Conseil fédéral à doubler l'enveloppe pour atteindre un montant de CHF **40 milliards**.

Ces crédit-relais sont destinés aux entreprises avec un chiffre d'affaire annuel inférieur à CHF 500 millions. Le montant total obtenu par les entreprises peut atteindre jusqu'à 10 pour cent de leur chiffre d'affaire. Ces crédits sont cautionnés à 100 pour cent par la Confédération avec un taux d'intérêt nul jusqu'à CHF 500'000, et cautionné à 85 pour cent par la Confédération avec un taux d'intérêt de 0.5 pour cent pour les crédits d'un montant supérieur.

Puis, dans un deuxième temps, le Conseil fédéral a débloqué CHF 100 millions pour les start-ups helvétiques. En effet, les crédit-relais n'étaient pas adaptés à la réalité des start-ups qui n'ont, bien souvent, pas encore de chiffre d'affaire. Ce montant de CHF 100 millions engage la participation des cantons qui doivent, non seulement sélectionner les start-ups prometteuses en fonction du tissu économique local, mais aussi compléter d'un tiers la garantie fédérale.

Ces crédit-relais ont mis en ébullition l'économie helvétique. Si dans un premier temps, la majorité de experts ont salué la rapidité, la flexibilité et le format des crédit-relais, plusieurs critiques sont tombées dans un deuxième temps. Premièrement, plusieurs experts ont pointé du doigt les risques d'endettement massif de l'économie helvétique alors que l'économie mondiale se dirige vers une récession. Certaines voix ont même préconisé que ces crédit-relais soient accordés à fonds perdu. Deuxièmement, certains experts ont relevé le caractère potentiellement «pervers» de ces crédit-relais. En effet, le taux d'intérêt de 0 pour cent n'est effectif que jusqu'en mars 2021, selon l'ordonnance. Il pourrait ensuite être réévalué. Troisièmement, le risque d'abus a été au centre des discussions. L'utilisation des crédit-relais pour éponger une dette existante ou pour acheter du matériel est, selon certains experts, possible étant donné l'absence de surveillance. Ueli Maurer, conseiller fédéral en charge du Département des finances (DFF), a précisé que des contrôles seraient effectués pour éviter les abus et que les banques ont connaissance de la situation économique de leurs clients ce qui leur permet d'anticiper le risque d'abus.¹

DÉBAT PUBLIC
DATE: 26.06.2020
GUILLAUME ZUMOFEN

Trois mois après la création des **crédit-relais dans le cadre de la crise du Covid-19**, plusieurs enseignements ont été tirés dans la presse helvétique. Premièrement, moins de la moitié des crédit-relais – CHF 40 milliards – ont été utilisés. Deuxièmement, les principaux secteurs bénéficiaires sont la construction, l'hôtellerie-restauration et le commerce de détail. Il est intéressant de noter que l'industrie n'a eu recours que parcimonieusement à ces crédits. De nombreux observateurs considèrent que ce secteur préfère garder cette option pour l'automne. Troisièmement, uniquement 190 cas d'abus potentiels ont été signalés sur 125'000 demandes enregistrées. Ainsi, s'il est trop tôt pour tirer des conclusions, les premiers indicateurs semblent pencher vers un bilan positif.²

Alors que la date limite de dépôt de demandes pour les **crédits-relais Covid-19** était actée au 31 juillet 2020, ces crédits ont continué d'alimenter les discussions. D'abord, le **bilan chiffré** de ces crédits-relais a articulé un total de 136'548 demandes pour un montant de CHF 16.9 milliards. Ensuite, le Contrôle fédéral des finances (CDF) a pointé du doigt la hausse d'abus. D'après le CDF, 859 demandes pour un montant de CHF 217 millions ont été identifiées comme des fraudes. Finalement, alors que les banquiers se sont auto-congratulés pour leur rôle prépondérant durant la crise, se présentant comme un pilier stable de l'économie helvétique, l'industrie, notamment à travers la voix de Swissmem, a lancé un appel pour une réouverture de ces crédits-relais estimant que seulement CHF 16.9 des CHF 40 milliards avaient été utilisés. Si cet appel est resté lettre morte au niveau fédéral, plusieurs aides supplémentaires ont été accordées au niveau cantonal.³

1) NZZ, 12.3.20; SoZ, 15.3.20; LT, TA, 17.3.20; NZZ, 18.3.20; LT, NZZ, 20.3.20; CdT, LT, NZZ, 21.3.20; SoZ, 22.3.20; LT, NZZ, 25.3.20; AZ, Blick, CdT, LT, Lib, NZZ, TA, WW, WoZ, 26.3.20; Blick, LT, NZZ, TA, 27.3.20; AZ, CdT, LT, 28.3.20; SoZ, 29.3.20; CdT, LT, Lib, TA, 31.3.20; CdT, NZZ, TA, 1.4.20; LT, NZZ, TA, 2.4.20; TA, 3.4.20; AZ, CdT, LT, NZZ, 4.4.20; CdT, TA, 6.4.20; LT, 7.4.20; NZZ, 8.4.20; LT, WW, 9.4.20; LT, 11.4., 14.4.20; LT, 15.4.20; LT, NZZ, 16.4.20; NZZ, 20.4.20; LT, NZZ, 23.4.20; LT, 28.4.20; AZ, 29.4.20
2) TA, 16.5.20; LT, NZZ, 27.5.20; LT, 30.5.20; NZZ, 10.6.20; CdT, 13.6.20; NZZ, 25.6.20; NZZ, 26.6.20; LT, 10.7.20
3) TA, 19.8.20; CdT, 20.8.20; CdT, LT, 22.8.20; LT, NZZ, 2.9.20; LT, 9.9.20; NZZ, 15.9., 30.10., 11.11.20; LT, 13.11.20; NZZ, 18.11.20; TA, 19.11.20